

## Il était une fois... le conte

Eternellement relié à notre patrimoine vivant et interculturel, le Conte est devenu au fil des siècles l'archétype du récit narratif populaire, à destination d'un public enfantin, sans que rien pourtant ne le réduise réellement ou strictement à cette définition. Merveilleux ou réaliste, épique ou satirique, le conte doit surtout sa vivacité à la présence d'un narrateur plus ou moins secret, dont les dialogues enjoués ou la naïveté souvent feinte ne doivent pas faire oublier la finesse descriptive ni la psychologie d'ensemble.

Court ou long, oral ou écrit, le conte s'est patiemment installé au sein des littératures mondiales, aux frontières de l'épopée, de la légende, de la fable, de l'histoire de vie et de la nouvelle. Il était ainsi une fois tout un univers, suivant l'art du conteur...

### 1. Définir le conte : entre mythes, fables, légendes et nouvelles...

On peut aujourd'hui donner une définition assez simple du conte, en accord avec la plupart des articles de dictionnaires : c'est un « *récit, en général assez court, de faits imaginaires* » (Larousse, 2013). Reste à savoir de quoi on parle réellement, dans la mesure où ce genre littéraire, dérivé directement du conte populaire - généralement oral et anonyme -, est devenu au fil du temps le fruit d'une véritable création littéraire, par conséquent aisément rattachable à un auteur, à une époque ou encore à un mouvement.

Le genre du conte traditionnel a hérité d'**une certaine forme d'ambiguïté dans sa propre définition** : pourtant, le conte a su très vite adopter des formes propres à l'éloigner de la nouvelle, plus inscrite dans un certain réalisme, ou du roman, aux personnages moins archétypaux. La distinction finale n'en est pas pour autant rendue plus évidente, si l'on en juge les multiples œuvres éditées sous le titre générique de « Contes & Nouvelles »...

**A la différence du mythe et de la légende**, le conte ne se rattache à aucun événement historique connu : ce genre narratif est délibérément fictif et inscrit dans le monde des hommes, bien que côtoyant souvent dans ses aspects les plus merveilleux cet « autre monde » qu'est l'univers des morts, des esprits, du petit peuple ou des dieux.

En bref, quoi que vous lisiez, « *Ceci n'est pas un conte* » (cf. [C&C n°101](#)) !

La définition du conte tend donc actuellement à en cerner les contours, qu'il s'agisse de son inscription dans les arcanes du Merveilleux et de l'imaginaire, de son aspect populaire, oral et collectif, d'une écriture rendue lisible auprès d'un public Jeunesse, sinon d'une histoire à vocation pédagogique.

## 2. La longue tradition du Conte

Genre peu évident à cerner, le conte s'est développé quasiment jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle sous de riches formules diverses (conte de fée, conte philosophique, conte fantastique, etc.), parfois relativement proches de la fable, du fabliau, du lai ([C&C n°85](#)) ou de la nouvelle. On lira à ce titre des œuvres aussi diverses et polysémiques que le *Décameron de Boccace* (1348 à 1353, [C&C n°95](#)), les *Contes et Nouvelles en vers par Jean de La Fontaine* (1655), *Candide de Voltaire* (1759) ou les *Contes drolatiques de Balzac* (1832).

Les origines du conte sont assurément très lointaines pour l'ensemble des principales cultures mondiales, et ce bien avant l'émergence des traditions écrites. **Au sein des littératures antiques**, le meilleur exemple demeure le roman latin d'**Apulée** intitulé *Les Métamorphoses ou L'Âne d'or*, texte où le héros, un aristocrate prénommé Lucius, connaît différentes aventures plus moins spirituelles et burlesques après avoir été transformé en âne par erreur.

Ce style de récit satirique et animalier se perpétuera volontiers **au Moyen Âge** (songeons au truculent *Roman de Renart*, compilation au XII<sup>ème</sup> siècle de récits d'auteurs, de tailles et d'origines multiples ; [C&C n°50](#)), période où quelques ouvrages médiévaux commencèrent néanmoins à avoir une influence décisive sur le développement du conte : outre Boccace déjà cité, évoquons Geoffrey Chaucer qui, avec *Les Contes de Cantorbéry* (1340-1400), sera parmi les premiers en Europe à intégrer par écrit des éléments populaires jusque-là transmis oralement.

Destiné à divertir les enfants comme les adultes, et perpétué lors des veillées nocturnes, le conte possède aussi une valeur éducative : porteur d'une morale, il cherche alors à expliquer les énigmes de l'univers ou à repousser les craintes superstitieuses sous l'angle de la dérision.

**A partir de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle**, le genre trouve sa voie en se fixant par écrit et en pénétrant de plein fouet tout à la fois la littérature et les sociétés de salon : **Charles Perrault** (1628-1703), nommé écrivain officiel du roi Louis XIV, crée littéralement le « conte de fées » en publiant en 1697 un recueil de huit récits merveilleux (*Histoires ou contes du temps passé avec des moralités ou Contes de ma mère l'Oye*), dont *La Belle au bois dormant*, *Le Petit Chaperon rouge*, *La Barbe bleue*, *Cendrillon*, *Le Chat botté* et *Le Petit Poucet*.

En **1694**, le mot entre dans le *Dictionnaire de l'Académie*, avec la définition suivante : « récit de quelque aventure, soit vraie, soit fabuleuse, soit sérieuse ». **Mme Leprince de Beaumont** (1711-1780) écrit à son tour en 1757 *Le Magasin des enfants*, recueil où figure le conte *La Belle et la Bête*. A la même époque apparaît en France le « conte oriental » lorsque, de 1704 à 1717, **Antoine Galland** traduit de l'arabe ces fabuleux récits indo-persans connus sous le titre de *Contes des Mille et Une Nuits* (cf. [C&C n°31](#)).

**Aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles**, le conte emprunte le chemin du cadre intemporel et utopique pour transmettre un message de plus en plus politique ou moraliste : c'est l'ambition éclairée des contes philosophiques de **Voltaire** (*Zadig*, *Micromégas*, *Candide*, *L'ingénu*

([C&C n°48](#))), du *Conte du Tonneau* (1704) de **Jonathan Swift** ou encore des *Contes moraux* (1760) de **Jean-François Marmontel**.

En **1772** apparaissent les premiers « contes fantastiques », notamment avec **Jacques Cazotte** et *Le Diable amoureux* (1772). Dans l'Allemagne romantique d'alors, le conte devient le modèle littéraire le plus en vogue : citons les incontournables *Contes fantastiques* d'**E. T. A. Hoffmann** (voir [C&C n°106](#) et [n°124](#)) et les *Contes de l'enfance et du foyer* (1812) des **frères Grimm** qui, sur le modèle de l'œuvre de Perrault, ressuscitent à leurs tours et par écrit de nombreux contes oraux et populaires (dont *Blanche-Neige* et *Hansel et Gretel*).

Toute l'Europe est touchée par ce phénomène d'adaptation et de retranscription : en Angleterre, **Charles Dickens** publie, à partir de 1843, son *Conte de Noël* ; au Danemark, **Hans Christian Andersen** fait paraître ses *Contes enfantins* (dès 1832) ; en France, ce sont successivement **Alfred de Musset** (*Contes d'Espagne et d'Italie* en 1829), **Auguste Villiers de l'Isle-Adam** (*Contes cruels*, 1883), **Honoré de Balzac** (*Contes drolatiques* en 1855), **Émile Zola** (*Contes à Ninon* en 1864), **Alphonse Daudet** (*Contes du lundi* en 1873 ; [C&C n°13](#)) et **Gustave Flaubert** (*Trois Contes*, 1877) qui sauront donner leurs lettres de noblesse au conte, tout en respectant l'espace réduit et la concentration dramatique imposés par ce genre.

Enfin, au **XX<sup>ème</sup> siècle**, le genre se renouvelle encore, en démultipliant ses formes, ses sujets ou ses destinataires. La facétie et la philosophie sont distillées par **Italo Calvino** avec *Le Baron perché* (1957) et *Le Vicomte pourfendu* ([C&C n°65](#)) tandis que **Jorge Luis Borges** livre les inquiétants contes labyrinthiques de *Fictions* (1944). **Marcel Aymé** s'adresse aux enfants « de quatre à soixante-quinze ans » avec ses *Contes du chat perché* (1934 à 1946) et **Jacques Prévert** avec ses *Contes pour enfants pas sages* (1977). D'autres auteurs européens, tels **Antoine de St Exupéry** (1900-1944), **Michel Tournier** (né en 1924), **Roald Dahl** (1916-1990) et **Pierre Gripari** (1925-1990) s'amuse à détourner les contes ou à les réinscrire dans un cadre plus contemporain.

De leurs côtés, des écrivains africains comme le Malien **Amadou Hampâté Bâ** (1900-1991), les Sénégalais **Birago Diop** (1906-1989) et **Léopold Sédar Senghor** (1906-2001) ou le Congolais **Kama Kamanda** (né en 1952 ; cf. [C&C n°71](#)) ont poursuivi une longue tradition en recueillant, adaptant et transcrivant les contes issus de la littérature traditionnelle orale africaine.

Parallèlement, la seconde moitié du **XX<sup>ème</sup> siècle** verra fleurir sur le marché de l'édition pour la jeunesse une impressionnante quantité surprenante d'ouvrages illustrés de contes pour enfants. Depuis que, de **Walt Disney** (*Blanche-Neige et les Sept Nains* en 1937) à **Michel Ocelot** (*Kirikou et la Sorcière*, 1998) en passant par **Jean Cocteau** (*La Belle et la Bête*, 1946) ou **Jacques Demy** (*Peau d'Ane*, 1970), le Cinéma a adopté à son tour l'univers du conte, concluons que jamais celui-ci n'aura été aussi vivant, entre oralité, textes et images animées.

### 3. Structurer le conte : le schéma distancié

Étymologiquement, le terme de « *conte* » provient du latin « *computare* » qui signifie « dénombrer », « tenir une liste ». On parlera donc ici plus précisément d'une liste de situations enchaînées, particulièrement mises en exergue dans la formule du conte de fée :

- Le **début du conte (situation initiale)** sera introduit par une formule situant l'histoire dans une époque et un lieu indéterminé : *Il était une fois... Dans un château ou une forêt...*

- Dans ce **cadre**, un **événement imprévu (élément déclencheur** : départ, danger ou découverte fabuleuse) va pousser le **héros** à agir. Ce dernier se trouvera donc confronté à des **épreuves** ou des **opposants/antagonistes** (sorcière, ogre, dragon, Diable) de plus en plus retors, mais pourra compter sur ses **propres qualités**, un don particulier, des **objets magiques** ou des personnages positifs.

- Une fois toutes les **péripéties** et épreuves surpassées, le héros se verra récompensé de sa **quête** et de ses efforts par l'entremise d'un **dénouement heureux (situation finale)** : amour d'une princesse, royaume sauvé, chevalier sacré roi ou éternelle reconnaissance humaine et divine...

Comme on s'en doute, certains auteurs contemporains ne se gêneront guère pour **détourner et parodier ce schéma actanciel traditionnel** et plutôt « bon enfant », qui laissait à la silhouette féminine un rôle marginal ou convenu : dans *Ceci n'est pas un conte et autres contes excentriques du XVIII<sup>ème</sup> siècle*, on rencontrera ainsi des héros aussi improbables que deux brigands, un pape et sa mule ; dans *Le Procès du loup* (C&C n°80), l'auteur slovène **Zarko Petan** imagine un improbable théâtre, variation amusée du *Petit Chaperon rouge*, où les humains doivent juger le plus célèbre des personnages de conte ; enfin, dans *A se tordre* (C&C n°83), **Alphonse Allais** imaginent quarante-cinq histoires peuplées de personnages extravagants et loufoques.

### 4. La description d'un univers merveilleux

Le mot « *merveilleux* » provient du latin « *mirabilis* » (« *qui provoque l'étonnement* ») et signifie à l'origine la « *stupeur* » ou « *l'étonnement* ». Dans les contes et récits, le merveilleux se présente sous des formes diverses, tout en s'appuyant sur la structure de la quête :

- le héros ou l'héroïne part à la recherche d'un objet magique ou surnaturel ;
- le passage se fait vers un autre monde ;
- certains personnages - dont le héros/héroïne - ou objets subissent une métamorphose ; d'autres sont ouvertement magiques : fées, nymphes, génies, anges et démons, sorcières, etc.
- les éléments naturels (faune, flore ou élément paysager) s'inscrivent dans les rites de passage (traversée de rivière, descente sous terre ou énigme posée) ;

- dans les contes européens, le but du voyage est souvent la délivrance d'une princesse enlevée par un être maléfique.

Le merveilleux n'est pas une invention littéraire systématique du conte : il peut avoir été inventé par l'auteur ou être issu d'une longue tradition religieuse, populaire, orale ou écrite. L'auteur-narrateur aura la plupart du temps mélangé différentes sources pour **recréer un univers original**.

Dans chaque cas, **le conte conserve ses diverses fonctions ou intentions** : faire réfléchir, faire rire, émouvoir, impressionner ([C&C n°43](#)), surprendre, critiquer, éduquer ([C&C n°148](#)), expliquer les particularités du monde et, au final, fonder ou reforcer l'identité d'une communauté ou d'une civilisation ([C&C n°69](#)).

## 5. Typologie du conte

**Cinq types de contes** ont été particulièrement mis en honneur dans la littérature : **le conte de fées, le conte philosophique, le conte exotique, le conte fantastique et le conte animalier** :

- **Le conte de fée** est un récit merveilleux organisé suivant le principe de la quête. Présent depuis le Moyen Age, il n'apparaît réellement en tant que sous-genre du champ du conte que depuis les XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, avec des auteurs comme **Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon**, **Charles Perrault**, **Madame d'Aulnoy** (*Contes des Fées*, 1697) ou **Henriette-Julie de Castelnau de Murat** (*Les Nouveaux contes de fées*, 1698). Aux siècles suivants, et sur le modèle de Perrault, les **Frères Grimm** ou **Andersen** lui donneront ses lettres de noblesse. N'oublions pas de citer **la comtesse de Ségur**, qui publie à son tour ses *Nouveaux Contes de fées* (1857) et l'Italien **Carlo Collodi** qui rédige *Les Aventures de Pinocchio* (1883). Au XX<sup>ème</sup> siècle, outre **Marcel Aymé** (*Les Contes du chat perché* en 1934) et **Antoine de Saint-Exupéry** (*Le Petit Prince* en 1943).

Dans un tout autre registre, la psychanalyse s'empare des contes de fées et donne naissance à une abondante littérature sur l'interprétation des contes (**Bruno Bettelheim**, *Psychanalyse des contes de fées*, 1976).

- **Le conte philosophique** est une histoire fictive, produite par l'auteur dans le but de peindre une virulente critique de la société et du pouvoir, le plus souvent fustigée dans toutes ses dimensions (mœurs de vie mondaine/rurale, pouvoir politique, arts, intolérance religieuse). Jusqu'à la Révolution, cette critique sociale se glisse sous les apparences du conte philosophique ou du récit allégorique et d'apprentissage afin d'échapper à la sévère censure monarchique. Préexistant à la Renaissance (**Gargantua** de **Rabelais**), le conte philosophique connaîtra son âge d'or pendant le siècle des Lumières, avec **Voltaire** (*Candide ou l'Optimiste*, 1759), **Jonathan Swift** (*Les Voyages de Gulliver*, 1721) ou **Montesquieu** (avec le roman épistolaire *Lettres Persanes* en 1721).

- **Le conte « exotique »** apparaît initialement en Europe sous la forme du **conte oriental** avec la publication entre 1704 et 1717 des **Mille et une nuits** (traduction par **Antoine Galland**), une anthologie anonyme de contes populaires en arabe, d'origine persane et indienne. Le genre se déclinera alors sur tous les modes, donnant lieu à de nombreux pastiches ironiques et satiriques comme *les Mille et Une fadaïses* (1742) de Jacques Cazotte. Par la suite, les traducteurs adapteront ou feront connaître toutes les mythologies du monde, plus tard réunies dans des collections fameuses telles les « *Contes et Légendes de Tous les Pays* », série très populaire créée par les éditions Nathan dès 1913.

- **Le conte fantastique** peut être perçu comme une transposition des légendes ancestrales dans un univers plus contemporain, où surviendra un événement inexplicable, insolite ou irrationnel. Né à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce sous-genre connaîtra son plein essor dans les décennies suivantes, sur les pas du courant Romantique, du roman noir et du roman gothique. A la frontière des mondes (fiction ou réel ?), des styles (fantastique, merveilleux ou irréalité ?) et des genres (nouvelle, roman ou conte ?), cette production ambivalente se distingue toutefois en reprenant le schéma traditionnel du conte : l'action racontée est brève, angoissante et le narrateur-conteur évoque souvent les conséquences provoquées par le bouleversement d'un équilibre. Le « conte fantastique » est donc bien une réalité, mise en scène au rythme des progrès scientifiques ou ésotériques : psychiatrie, électromagnétisme, spiritisme ou occultisme se retrouveront en effet chez **Charles Nodier** (*Contes Fantastiques*, 1806, republiés en 1882), **Honoré de Balzac** (*L'Elixir de longue vie*, 1830), **Théophile Gautier** (*La Morte amoureuse*, 1836), **Prosper Mérimée** (*La Vénus d'Ille*, 1837), **Guy de Maupassant** (*Le Horla*, 1886), **Edgar Allan Poe** (anthologie des *Contes macabres*), **Howard Phillips Lovecraft** (*Premiers contes*, 1896) ou **Ray Bradbury** (*Chroniques martiennes*, 1950).

- **Le conte animalier**, comme son nom le suggère, met en scène des animaux doués de parole et se comportant comme des êtres humains : il se distingue de la fable en n'étant pas rédigé en vers. Généralement, les contes animaliers forment un cycle, en étant enchaînés les uns aux autres comme autant d'épisodes d'une longue histoire « à suivre ». Selon ces critères, les traditionnels contes francophones du Loup et du Renard trouveront un écho dans le cycle du Lièvre et de l'Hyène, en provenance d'Afrique occidentale. Ces contes mettent tous en scène un animal fort, mais stupide, trompé par un animal plus faible mais sachant user de la ruse ou de son intelligence. Chez les Indiens d'Amérique du Nord, suivant les mêmes modalités, on découvrira toute une mythologie du « *trickster* » (« trompeur ») incarné notamment par le Coyote (cousin du Chacal africain), personnage ambigu, à la fois créateur et destructeur. De très nombreux auteurs déjà évoqués s'illustreront dans ce sous-genre : nous rajouterons ici les noms de **Rudyard Kipling** (*Histoires comme ça*, 1902), **Marcel Aymé** (*Les Contes bleus du chat perché*, 1963) et **Ré et Philippe Souppault** (*Histoires merveilleuses des 5 continents*, 1990).



## 6. La magie des Images

Au Cinéma ou en Bande dessinée, la vocation orale du conte est souvent volontairement mixée avec d'autres types de récits voisins (épopée, saga, cas, affaire, fable ou légende urbaine), tous propices au dévoilement d'un folklore d'images, de décors et de personnages aisément identifiables (dragon, sorcier, voleur, détective, journaliste ou téméraire héros adolescent).

Citons en vrac pour le 7<sup>ème</sup> Art la saga *Shrek* (2001 - 2010, Dreamworks SKG), *L'Histoire sans fin* (W. Petersen, 1984), *Edward aux mains d'argent* (1990), *L'Étrange Noël de Monsieur Jack* (H. Selick, 1993), *Il était une fois* (K. Lima, 2007), *Le Château dans le ciel* (H. Miyazaki, 1986), *Azur et Asmar* (M. Ocelot, 2005) ou *Arthur et les Minimoys* (L. Besson, 2006).

Pour le 9<sup>ème</sup> Art, nous renverrons autant aux étranges aventures du *Philémon* de Fred (chez Dargaud de 1972 à 2013), qu'au *Pinocchio* revisité par Winshluss (Les Requins Marteaux, 2008), aux *Contes et légendes* d'Andersen illustrés par Dino Battaglia (Mosquito, 2006) qu'au *Vaillant Petit tailleur* selon Mazan (Delcourt, 1996), sans oublier les hilarantes parodies réalisées par René Goscinny et Marcel Gotlieb dans *Les Dingodossiers* (1965-1967) et *La Rubrique-à-brac* (1968-1974). N'oublions pas non plus les histoires, contes et légendes régionalistes qui continuent d'être racontées et publiées à l'heure du « tout numérique » (cf. la série *Contes & Légendes des Régions de France*, éd. Soleil, depuis 2012) !

Production artistique à la fois durable et éphémère, le conte mourrait et renaissait à chaque narration. Au XX<sup>ème</sup> siècle, des moyens éditoriaux, graphiques et audiovisuels sans précédents auront permis d'en fixer pour longtemps tous les aspects, dans une forme d'aboutissement des procédés de collectes d'antan.

## 7. Les outils d'écriture du conte

Les contes traditionnels écrits sont généralement des récits à la 3<sup>ème</sup> personne, parfois à la 1<sup>ère</sup> quand un personnage interne ou omniscient se fait lui-même narrateur.

Ces contes comportent des passages descriptifs (personnages, objets, paysages, etc.) et narratifs (récit) rédigés au passé, à l'imparfait et au passé simple. Les phrases sont longues et complexes, en alternance avec la vivacité simplifiée des phases dialoguées, écrites au présent.

Certains termes revêtent un sens propre et un sens figuré, permettant une lecture à différents degrés suivant le public ou le lectorat récepteur.

## **Pour conclure...**

Oral ou écrit, mais symphonique et polyphonique, le conte a permis et permet encore à des générations d'auditeurs ou de lecteurs de redécouvrir le monde via l'évocation de leurs propres préoccupations sociales et psychologiques. Propagés à travers l'espace et le temps sous une forme imagée et symbolique, le conte a surtout su s'adapter en se métamorphosant de multiples manières, entre acculturation, relecture et adaptation. On en déduira assez logiquement une certaine universalité du conte : la récurrence des thèmes majeurs s'explique du reste grandement par la vocation itinérante du conte, propagé et colporté de tous temps par les voyageurs, marins, marchands et soldats le long des grandes routes commerciales, pendant les pèlerinages, lors des périodes de paix ou de guerre, du temps de l'esclavage comme de celui de la colonisation...

Aujourd'hui, de l'encre est passée sous les ponts : la quête de notre imaginaire est une histoire heureusement sans fin, alors que, dès l'enfance, les bons contes font les bons amis.

Alors, lancez-vous : *Il était une fois... ?*

## **Bibliographie :**

- *Le Conte*. Collectif. TDC n° 1045 du 1<sup>er</sup> décembre 2012. Scérén-CNDP ;
- *Bricout, Bernadette et Besson, Olivier. La Clé des contes*, Seuil, Paris, 2005 ;
- De La Salle, Bruno. *Le murmure des contes*, En collaboration avec Henri Gougaud, Édition Desclée Brouwer, 2002 ;
- Bouvier, Jean-Claude. *Contes de l'écrit - Contes de l'oral : l'opposition est-elle pertinente ?*, Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 2003 ;
- De La Salle B., Jolivet M., Touati H. et Cransac F. *Pourquoi faut-il raconter des histoires ? 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> tomes*, Éditions Autrement, 2005 et 2006 ;
- Calame-Griaule, Geneviève (dir.). *Le renouveau du conte : actes du colloque international au Musée national des arts et traditions populaires* (du 21 au 24 février 1989). Paris : CNRS Editions, 1999.

**Dossier établi par Philippe Tomblaine**